



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès

PROCÈS-VERBAL

Rencontre tenue par visioconférence le 4 mai 2021 à 19 h

Présents

- Président **Jean-Yves Guimond**, Coopérative PHÉNIX (Organisme susceptible d'être affecté)
- Secrétaire **Lauréanne Daneau**, Conseil régional de l'environnement Mauricie (organisme voué à l'environnement)
- **Marc Bastien**, Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès (Municipalité locale)
- **Stéphane Comtois**, directeur général par intérim d'Énercycle (Exploitant)
- **Véronique Dugré**, Citoyenne de Saint-Étienne-des-Grès, secteur Place du moulin (Voisinage)
- **Jacques Groleau**, Citoyen de Saint-Étienne-des-Grès, secteur de la Terrasse (Voisinage)
- **Claude Boulanger**, MRC de Maskinongé (MRC)

Invité

- **Julie Bourassa**, Chef de service environnement d'Énercycle (Observateur)

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Formant quorum, M. Guimond ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guimond lit l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y apporter. Mme Daneau propose d'ajouter, au point Varia, deux éléments : intranet et BAPE générique sur les résidus ultimes.

Il est proposé par M. Groleau et appuyé par M. Bastien d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 DÉCEMBRE 2020

Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par M. Groleau et appuyé par Mme Dugré d'adopter le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité.

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ

L'assemblée générale n'a pas été tenue en 2020 en raison de la pandémie. Toutefois, il est proposé de voir à l'organisation de cette activité à l'automne prochain. M. Guimond rappelle que l'assemblée générale est une occasion pour le comité de rendre des comptes envers les citoyens, ainsi que de renouveler les mandats des membres du comité de vigilance.

Une rencontre du comité sera organisée à la mi-septembre pour évaluer le format – virtuel ou présentiel – de l'assemblée générale, en plus de préciser son déroulement et la date. Il est souhaité de tenir l'assemblée autour de la mi-octobre.

Après un bref tour de table, tous les membres sont d'accord avec l'idée.

M. Comtois rappelle que l'équipe d'Énercycle tient annuellement un lac à l'épaule en septembre. La date est à confirmer.

5. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel a été déposé dans l'intranet. Mme Bourassa invite les membres à poser leurs questions.

- 1. Question :** Dans le plus récent document sur le tonnage mensuel pour l'année 2020, les données des mois de novembre et décembre sont absentes. Est-ce que c'est normal ?

Réponse : Oui. Toutefois, les données sont à présent connues depuis la dernière mise en ligne du document. Énercycle verra à actualiser le tableau.

- 2. Question :** À la page 10 du rapport annuel, dans le Tableau 1 : Compilation des résultats d'analyse et de mesures des matériaux de recouvrement journalier, pourquoi est-ce indiqué « Sable » pour la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ? N'est-ce pas du sable issu de résidus de balayage de rue comme c'est le cas pour plusieurs autres secteurs ?

Réponse : Malgré l'utilisation du sable en provenance de résidus de balayage de rue, Énercycle doit aussi utiliser du sable « propre » pour combler ses besoins de matériau de recouvrement. Pour le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), il est important de distinguer les deux sources pour faire le suivi des contaminants potentiels que l'on trouve dans les résidus de balayage.

La provenance des matériaux est notée lorsque les camions de livraison arrivent. Après, il y a un mélange des matériaux de recouvrement.

- 3. Question :** Est-ce que le sable utilisé pour le recouvrement des cellules est comptabilisé dans le tonnage des matières enfouies ?

Réponse : Non. Les matériaux de recouvrement sont exclus du tonnage de l'enfouissement.

- 4. Question :** À la page 35, il est noté que la détection de radioactivité a cessé du 3 au 21 février, causé par un arrêt de fonctionnement de l'ordinateur. Est-ce qu'il y a eu un mécanisme de détection alternatif durant cette période ?

Réponse : Non, ce n'était pas possible de faire la détection autrement pendant la panne du système. Ainsi, il est possible que des matières émettant de la radioactivité aient été admises pendant cette période de trois semaines. Cela dit, le système de détection montre que le taux de radiation est habituellement très faible. Le MELCC est au courant de la situation et de ses développements. Selon lui, tout est conforme.

- 5. Question :** À la page 18, il est indiqué que certains puits d'observation des eaux souterraines ont dû être nettoyés au printemps 2020 en raison de sédiments accumulés. De quelle manière avez-vous procédé au nettoyage ?

Réponse : En sortant les tubulures, tout simplement pour les nettoyer de leurs sédiments.

6. DÉPÔT DES AVIS DE NON-CONFORMITÉS

Il n'y a pas eu d'avis de non-conformité depuis la dernière rencontre. Le plus récent remonte au 1^{er} décembre 2020.

7. DÉPÔT DU REGISTRE DES PLAINTES D'ODEURS

Il n'y a pas eu de nouvelle plainte d'odeurs depuis le 22 octobre 2020. Énergycycle y voit un résultat positif du travail de patrouille et de surveillance des puits effectué par un de ses employés.

8. DÉPÔT DU REGISTRE DES MATIÈRES REÇUES

Le tableau de l'évolution du tonnage pour l'année 2021 est présenté et contient les données pour les mois de janvier, février et mars. Les résultats montrent une légère hausse en mars (28 481 tonnes) par rapport aux prévisions (27 208 tonnes).

9. COLLECTE SÉLECTIVE ET VALORISATION (suivi du dernier PV)

La compilation des résultats pour la collecte sélective n'est pas terminée. Énercycle rappelle que Récupération Mauricie a fait face à plusieurs imprévus dans ses opérations – affaissement de la toiture, gestion des mesures sanitaires, etc. Toutefois, les données préliminaires permettent de croire que le tonnage pour 2020 ressemble au tonnage de l'année précédente.

1. Question : Qu'est-ce qu'on entend par *valorisation* ?

Réponse : M. Comtois fait un survol de l'importante réforme qui est en cours avec le MELCC et RECYC-QUÉBEC et qui touchent à trois volets : la collecte sélective, la consigne et la valorisation des matières organiques. Il précise l'implication d'Énercycle dans cette démarche et les objectifs par le gouvernement du Québec d'ici 2024.

2. Question : Est-ce que c'est exact que l'approche consistant à broyer des encombrants – soit par l'entremise de AIM ou par le projet-pilote de la Ville de Trois-Rivières – pour utiliser après le *fluff*¹ comme matériau de recouvrement, est considérée comme de la valorisation ?

Réponse : Oui, car c'est ainsi que le MELCC l'entend. Cela dit, ce type de matériau représente un faible pourcentage de l'ensemble des matériaux utilisés pour le recouvrement.

3. Question : Est-ce que les matériaux fournis par AIM sont comptabilisés dans le tonnage à l'enfouissement ? A-t-on une idée sur la proportion de *fluff* qui vient de la Ville de Trois-Rivières en comparaison à celui fourni par AIM ?

Réponse : Les matériaux de recouvrement ne sont pas comptabilisés dans le tonnage de l'enfouissement. Il s'agit d'une forme de valorisation qui est considérée comme de faible valeur. Toutefois, pour la Ville de Trois-Rivières, cette approche lui permet d'améliorer sa performance annuelle du tonnage de matière résiduelle générée et ainsi d'augmenter la redevance à laquelle elle a droit.

4. Question : Est-ce que c'est Trois-Rivières qui paye pour se départir des encombrants en tant que *fluff* ?

Réponse : Non, c'est Énercycle qui paye et facture ensuite la Ville de Trois-Rivières.

10. PROJET MATIÈRES ORGANIQUES

a) Projet d'usine : autorisation du MAMH (suivi du dernier PV)

Le projet a franchi certaines étapes d'approbation avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui a permis à Énercycle de signer un contrat avec la compagnie Waga Energy (voir le [communiqué de presse](#) du 26 février 2021). Énercycle utilisera donc la

¹ Le *fluff* est le résultat du broyage de matériaux divers.

technologie de cette entreprise à qui elle vendra les molécules de biogaz issues des cellules d'enfouissement. Waga Energy procédera ensuite au raffinage pour ensuite vendre le biogaz (gaz naturel renouvelable) à Energir.

La construction de l'usine de biométhanisation sèche fera l'objet d'une annonce par le président d'Énercycle prochainement. L'objectif pour l'usine est d'entrer en production de biogaz en juillet 2022.

11. SUIVI ENVIRONNEMENTAL

a) Demande de CA traitement du zinc

Le traitement du zinc est sous contrôle, mais Énercycle attend toujours un certificat d'autorisation (CA) du MELCC, même si les résultats actuels se trouvent en deçà de la norme du MELCC. La réduction de l'utilisation de *fluff* automobile aide possiblement la situation.

1. Question : Y a-t-il un arrêt de *fluff* d'auto ?

Réponse : Le *fluff* automobile a été utilisé surtout au début pour le fond de cellule, ce qui explique la forte présence de zinc. En attendant d'avoir le CA du MELCC, le matériau de recouvrement privilégié est le sable.

12. ACTUALITÉS

M. Comtois souligne le changement de l'identité nominale de l'exploitant qui devient Énercycle. Le nom *Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie* reste pour les aspects juridiques.

13. VARIA

a) Intranet

Mme Daneau vérifie si tous les membres savent comment accéder à l'intranet sur nouveau site internet d'Énercycle. C'est le cas.

Elle demande aussi à Énercycle de déposer les règlements généraux du comité sur l'intranet.

b) BAPE générique sur les résidus ultimes

Environnement Mauricie a l'intention de déposer un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour le dossier *L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes*. Mme Daneau s'informe si d'autres membres du comité de vigilance ont l'intention de le faire. Ce n'est pas le cas.

Les membres qui ont des idées de sujets à aborder dans le cadre de ce BAPE sont invités à les partager avec elle par courriel avant le 13 mai. Certains membres demandent s'il est possible de consulter le mémoire avant le dépôt en suggérant que certaines idées pourraient émerger en lisant le document. Mme Daneau transmettra le document de travail avant son dépôt, tout en précisant que les délais sont très courts, car le dépôt final doit se faire le vendredi 14 mai. MM. Bastien et Guimond souhaitent avoir une copie pour le consulter avant le dépôt.

14. PROCHAINE RENCONTRE

14 septembre 2021 à 19 h.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

Proposé par M. Boulanger.

Appuyé par M. Groleau.

ADOPTÉ



Mme Lauréanne Daneau, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès

Tableau de suivis

Date du pv	Éléments à suivre	État
Octobre 2021	AGA 2021 Tenue de l'AGA	Réalisé 16 nov. 2021
14 sept. 2021	Séance de travail pour l'AGA Réunir les membres volontaires du comité pour organiser l'AGA 2021	Réalisé 14 sept. 2021
4 mai 2021	Tonnage mensuel 2020 Énercycle déposera dans l'intranet le tableau avec les données de novembre et décembre.	Réalisé 6 mai 2021
4 mai 2021	Dépôt des règlements généraux Énercycle déposer dans l'intranet les règlements généraux du comité de vigilance.	Réalisé 6 mai 2021
4 mai 2021	Lac à l'épaule : confirmation de date M. Comtois informera le comité de la date du lac à l'épaule d'Énercycle prévu à l'automne. <i>Réponse : 28 septembre 2021</i>	Réalisé 5 mai 2021
8 déc. 2021	Résultats collecte sélective 2020 Les données du tonnage réel doivent être confirmées.	Réalisé
8 déc. 2020	Demande du CA traitement du zinc Demande de modification de CA pour l'ajout de 2 lignes au système de traitement de zinc.	Réalisé 9 juin 2021



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès

Annexe 1 – Évolution du tonnage pour 2021

